Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 056-215602525-20260305-2026_19-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le 5 mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune du TOUR DU PARC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de M MOUSSET, Maire de 18h30 à 18h40 (délibérations n°2026-01 à n°2026-02), sous la présidence de Mme TOQUER de 18h40 à 19h10 (délibérations n°2026-03 à n°2026-08) et sous la présidence de Mr MOUSSET, le Maire, de 19h10 à 19h35 (délibération n°2026-09 à n°2026-24).

Date de convocation du conseil municipal : mardi 17 février 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de votants : 14
Présents : Mr MOUSSET, Mme TOQUER, Mme RENARD, Mr CRESPIN, Mr DUFOUR, Mr OMEYER, Mme VAILHEN, Mme LE JOUBIOUX, Mme LAMOUREUX, Mme BASTILLE, Mr JADE, Mme OLLIVIER, Mr NICOLAZO, Mr QUILLIEN.
Absent excusé : /
Absent : Mr MICHELET
Secrétaire de séance : Mme LE JOUBIOUX

2026-19 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Rapporteur : Mme TOQUER
VU l'avis favorable à la majorité de la commission plénière du 16 février 2026,

Le conseil municipal, décide à l'unanimité de ses membres, de voter les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	2023	2024	2025	2026
	Montants votés	Montants votés	Montants votés	Montants proposés
Collège Ste Marie (13 élèves)	150 €	150 €	150 €	150 €
Collège De Rhuys			350 €	350 €
UNACITA	100 €	100 €	100 €	100 €
SAUVETAGE EN MER DAMGAN	500 €	500 €	500 €	500 €
ASSOCIATION DES FAMILLES DE KERBLAY	60 €	60 €	60 €	60 €
RESTAURANTS DU CŒUR	300 €	300 €	300 €	300 €
CROIX ROUGE		200 €	200 €	200 €
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	100 €	100 €	100 €	100 €
ASSOCIATION PARALYSES DE FRANCE	100 €	Pas de demande	100 €	100 €
SECOURS CATHOLIQUE	100 €	100 €	100 €	100 €
AAME	-	-	-	1 672.20 €[1]
PREVENTION ROUTIERE	-	100 €	100 €	100 €
REVES DE CLOWN	-	100 €	100 €	100 €
LIGUE CONTRE LE CANCER			200 €	200 €
CHEVALIERS DE L'HUITRES				270 €
MARIE LE FRANC				50 €
SAUVETAGE EN MER ARZON				500 €
POMPIERS DE SARZEAU				200 €
CHASSE				200 €
TOTAL	-	-	-	

- APPROUVER le programme des subventions pour l'exercice 2026 suivant le détail présenté ci-dessus.

Monsieur MOUSSET,
Maire

Madame LE JOUBIOUX,
Secrétaire

[1] Cf. délibération 2025-64 - Subvention association : *« Monsieur le Maire explique que le buste de Saint Vincent Ferrier dans l'église communale doit être restauré et le coût de cette restauration est de 3344.40 € TTC. Monsieur le Maire propose de verser une subvention à hauteur de 50% de ce montant à l'association AAME en charge de suivre cette restauration. Délibération prise à l'unanimité. »*